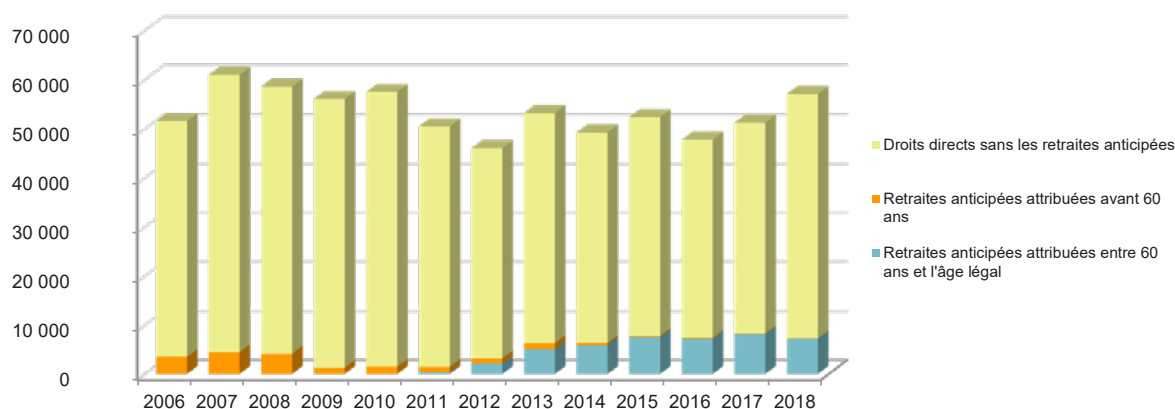


Retraités résidant en Carsat Sud-Est

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	27 319	42 263	69 582
Droits directs (retraites personnelles)	25 770	31 280	57 050
Droits dérivés (retraites de réversion)	1 549	10 983	12 532
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	2 854	3 083	5 937

Évolution des attributions de droits directs et retraites anticipées depuis 2006



Retraites anticipées et mesures dérogatoires	5 727	2 159	7 886
----------------------------------------------	-------	-------	-------

Âges moyens au départ de la pension

Droits directs	62,9 ans	63,5 ans	63,2 ans
Droits dérivés	75,1 ans	73,9 ans	74,1 ans

Proportions par rapport aux droits directs contributifs

Pensions à taux réduit	9,1%	13,4%	11,5%
Retraités bénéficiant d'une surcote	17,4%	15,7%	16,5%
Polypensionnés ⁽³⁾	39,1%	32,5%	35,5%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	513 839	645 945	1 159 784
Retraités percevant un droit direct seul	500 257	459 096	959 353
Retraités percevant un droit dérivé seul	1 636	38 517	40 153
Retraités percevant les deux à la fois	11 946	148 332	160 278
Minimum vieillesse ⁽⁴⁾	6,7%	5,3%	5,9%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	56 805	17 965	74 770
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,8 ans	75,4 ans	74,7 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁵⁾	781 €	611 €	687 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁶⁾	1 164 €	1 018 €	1 099 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	22,2%	49,2%	36,8%

¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

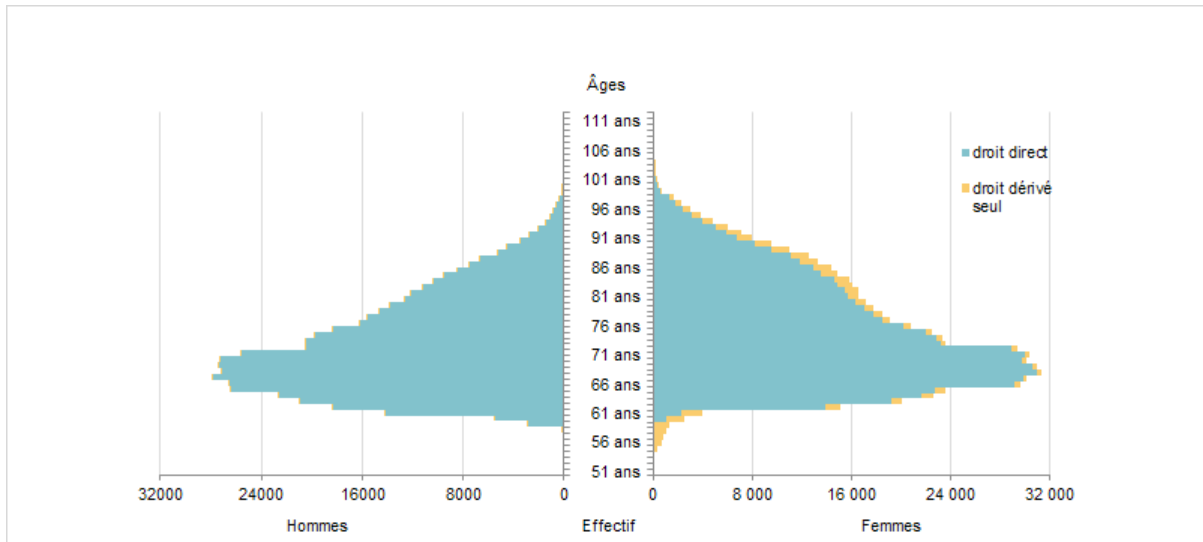
³ Les retraités n'ayant relevé que de régimes alignés (RG, MSA, SSI) et dont la pension est liquidée par le RG dans le cadre de la liquidation unique des régimes alignés sont monopensionnés.

⁴ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

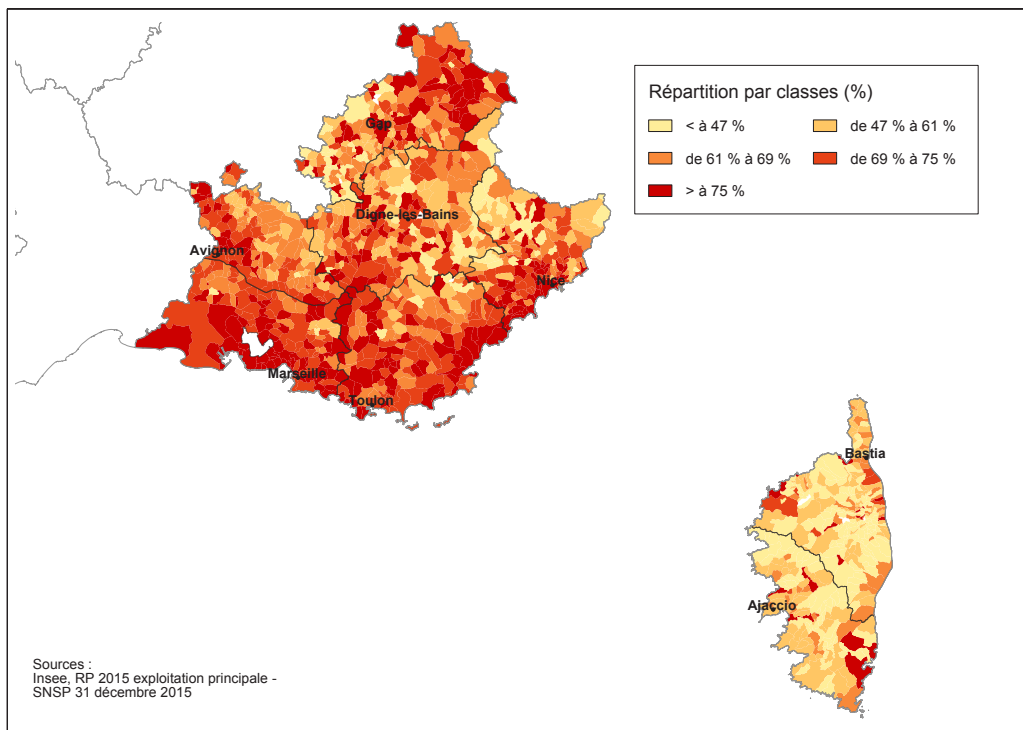
⁵ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁶ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.

Pyramide des âges des résidents



Retraités du régime général par rapport à la population des 60 ans et plus par commune dans la Carsat Sud-Est



Prestataires payés par la Carsat Sud-Est

Répartition par département de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
04 - Alpes-de-Haute-Provence	15 948	18 996	34 944
05 - Hautes-Alpes	12 842	15 377	28 219
06 - Alpes-Maritimes	97 704	125 108	222 812
13 - Bouches-du-Rhône	168 549	209 080	377 629
2A - Corse-du-Sud	10 890	12 907	23 797
2B - Haute-Corse	12 515	15 123	27 638
83 - Var	93 453	118 649	212 102
84 - Vaucluse	46 146	58 350	104 496
Total Carsat Sud-Est	458 047	573 590	1 031 637
Total hors Carsat Sud-Est	70 051	79 207	149 258
Ensemble des prestataires	528 098	652 797	1 180 895

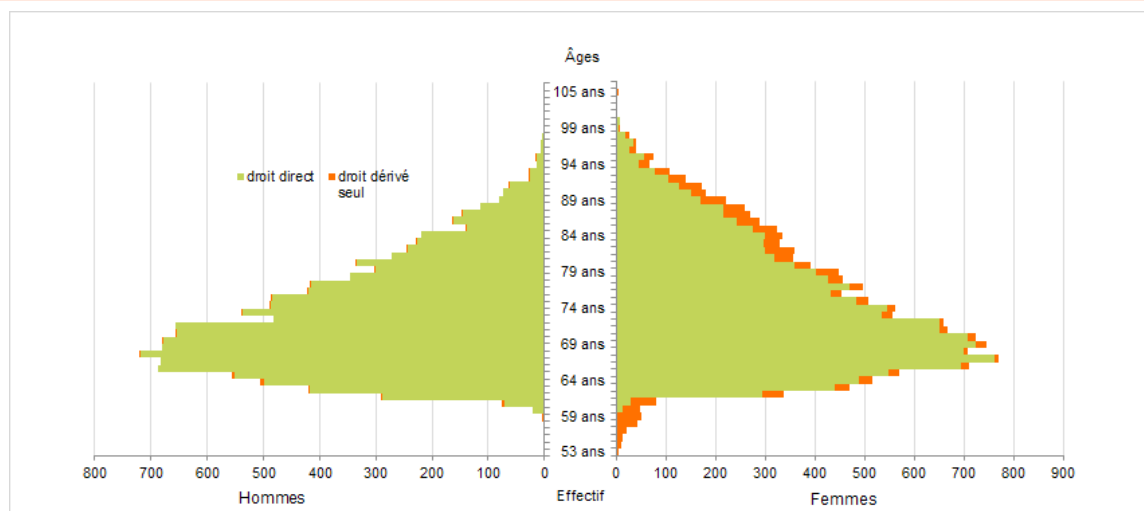


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	739	934	1 673
Droits directs (retraites personnelles)	699	717	1 416
Droits dérivés (retraites de réversion)	40	217	257
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	106	60	166
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	56	24	80
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	63,9 ans	63,7 ans	63,8 ans
Droits dérivés	72,7 ans	73,1 ans	73,0 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés ⁽³⁾	42,8%	36,7%	39,7%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	12 316	14 640	26 956
Retraités percevant un droit direct seul	11 975	10 488	22 463
Retraités percevant un droit dérivé seul	55	1 272	1 327
Retraités percevant les deux à la fois	286	2 880	3 166
Minimum vieillesse ⁽⁴⁾	11,6%	9,8%	10,6%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	585	220	805
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,6 ans	74,8 ans	74,3 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁵⁾	688 €	573 €	626 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁶⁾	1 154 €	1 026 €	1 094 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	33,7%	52,6%	43,6%

Pyramide des âges des résidents



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

³ Les retraités n'ayant relevé que de régimes alignés (RG, MSA, SSI) et dont la pension est liquidée par le RG dans le cadre de la liquidation unique des régimes alignés sont monopensionnés.

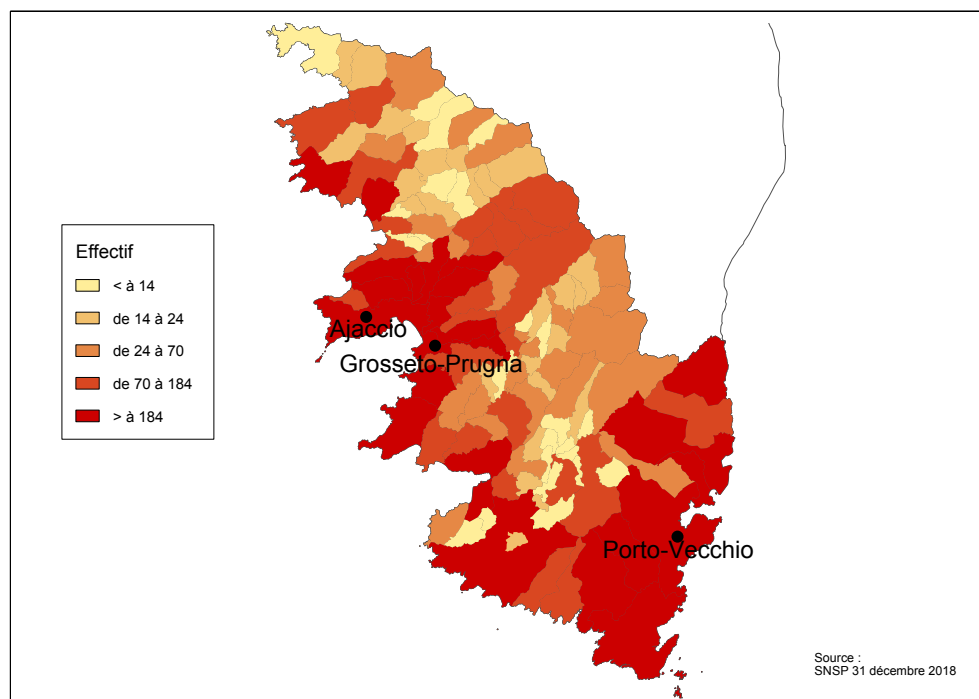
⁴ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁵ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁶ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Ajaccio			
Nombre total de retraités	4 794	6 242	11 036
Retraités percevant un droit direct seul	4 664	4 361	9 025
Retraités percevant un droit dérivé seul	21	606	627
Retraités percevant les deux à la fois	109	1 275	1 384
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	15,1%	12,2%	13,4%
Porto-Vecchio			
Nombre total de retraités	1 099	1 258	2 357
Retraités percevant un droit direct seul	1 069	912	1 981
Retraités percevant un droit dérivé seul	3	105	108
Retraités percevant les deux à la fois	27	241	268
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	14,3%	9,7%	11,8%
Grosseto-Prugna			
Nombre total de retraités	514	531	1 045
Retraités percevant un droit direct seul	506	424	930
Retraités percevant un droit dérivé seul	2	27	29
Retraités percevant les deux à la fois	6	80	86
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	4,1%	2,8%	3,4%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

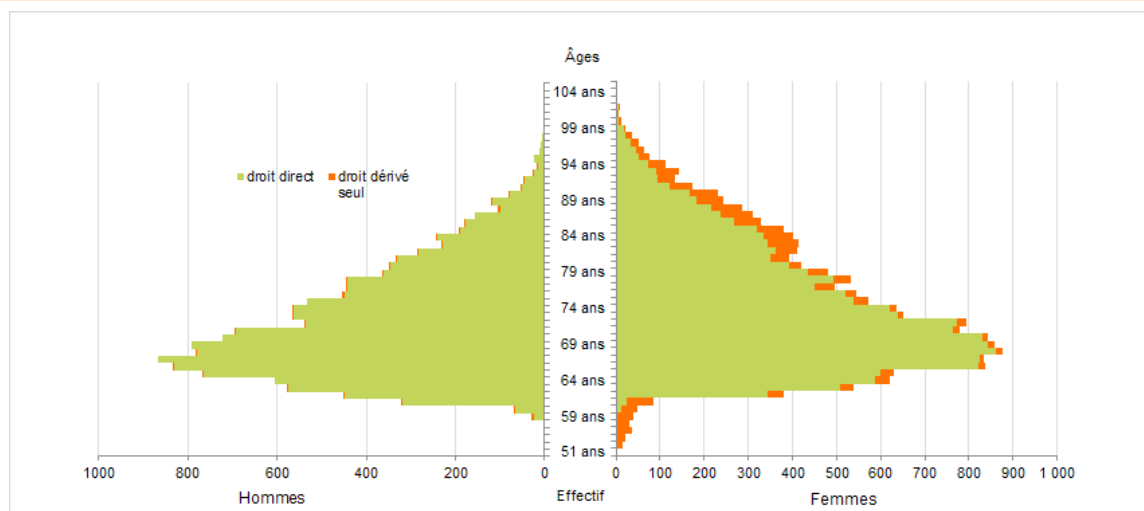


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	787	1 177	1 964
Droits directs (retraites personnelles)	722	860	1 582
Droits dérivés (retraites de réversion)	65	317	382
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	89	108	197
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	51	28	79
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	63,7 ans	63,9 ans	63,8 ans
Droits dérivés	73,9 ans	72,7 ans	72,9 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés ⁽³⁾	42,1%	32,1%	36,7%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	13 880	16 834	30 714
Retraités percevant un droit direct seul	13 427	11 814	25 241
Retraités percevant un droit dérivé seul	73	1 620	1 693
Retraités percevant les deux à la fois	380	3 400	3 780
Minimum vieillesse ⁽⁴⁾	10,6%	10,9%	10,8%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	648	219	867
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,6 ans	74,9 ans	74,3 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁵⁾	687 €	564 €	619 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁶⁾	1 129 €	1 001 €	1 072 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	32,0%	55,6%	44,3%

Pyramide des âges des résidents



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

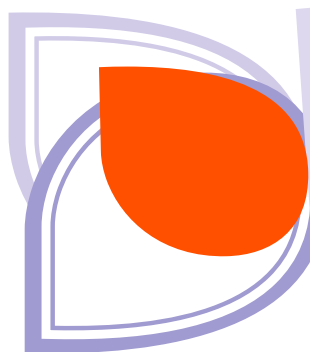
² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

³ Les retraités n'ayant relevé que de régimes alignés (RG, MSA, SSI) et dont la pension est liquidée par le RG dans le cadre de la liquidation unique des régimes alignés sont monopensionnés.

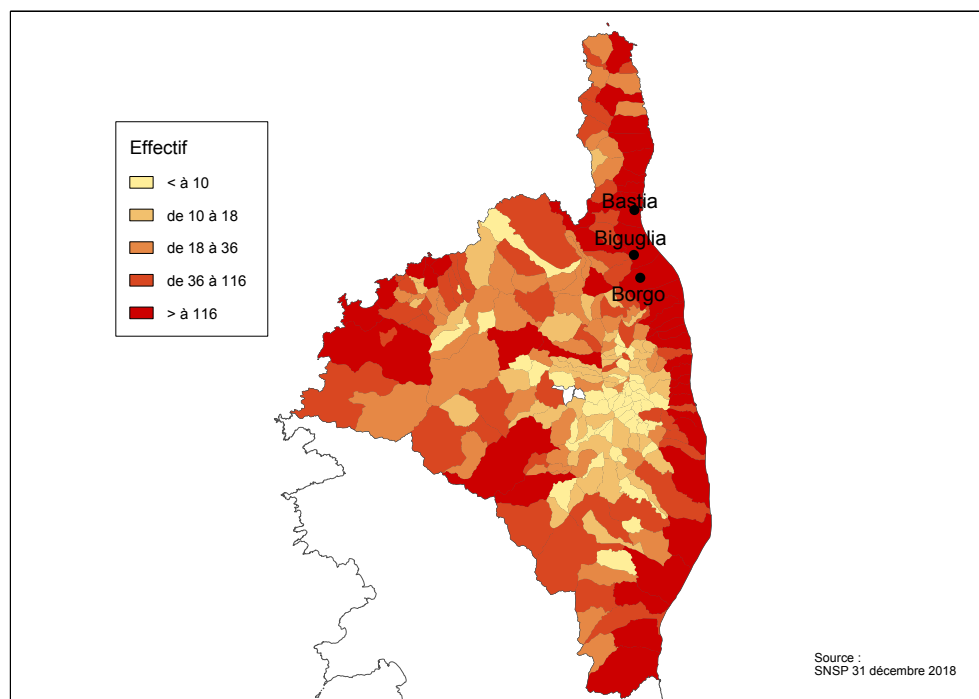
⁴ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁵ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁶ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Bastia			
Nombre total de retraités	3 027	4 233	7 260
Retraités percevant un droit direct seul	2 925	2 834	5 759
Retraités percevant un droit dérivé seul	11	460	471
Retraités percevant les deux à la fois	91	939	1 030
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	14,5%	17,4%	16,2%
Borgo			
Nombre total de retraités	620	670	1 290
Retraités percevant un droit direct seul	605	478	1 083
Retraités percevant un droit dérivé seul	3	51	54
Retraités percevant les deux à la fois	12	141	153
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	8,7%	8,8%	8,8%
Biguglia			
Nombre total de retraités	554	630	1 184
Retraités percevant un droit direct seul	532	435	967
Retraités percevant un droit dérivé seul	4	54	58
Retraités percevant les deux à la fois	18	141	159
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,6%	6,7%	6,2%

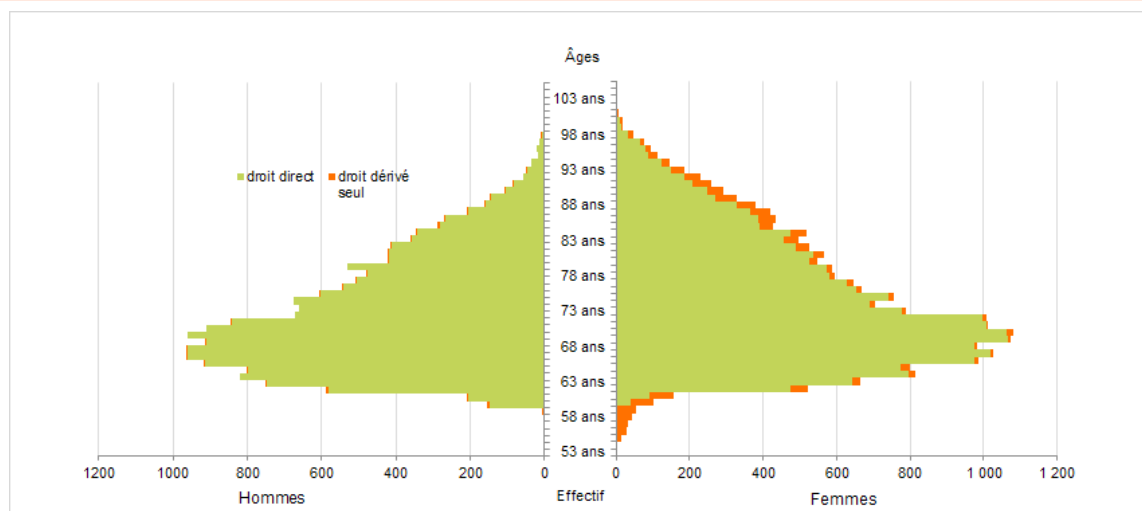
¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	957	1 395	2 352
Droits directs (retraites personnelles)	886	1 016	1 902
Droits dérivés (retraites de réversion)	71	379	450
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	78	70	148
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	239	75	314
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,5 ans	63,3 ans	63,0 ans
Droits dérivés	75,1 ans	73,8 ans	74,0 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés ⁽³⁾	40,6%	40,2%	40,4%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	17 900	21 275	39 175
Retraités percevant un droit direct seul	17 332	15 006	32 338
Retraités percevant un droit dérivé seul	66	1 272	1 338
Retraités percevant les deux à la fois	502	4 997	5 499
Minimum vieillesse ⁽⁴⁾	4,5%	4,1%	4,2%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	2 476	623	3 099
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,4 ans	75,1 ans	74,3 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁵⁾	748 €	575 €	654 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁶⁾	1 147 €	993 €	1 084 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	22,5%	53,3%	38,8%

Pyramide des âges des résidents



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations de minimum vieillesse.

³ Les retraités n'ayant relevé que de régimes alignés (RG, MSA, SSI) et dont la pension est liquidée par le RG dans le cadre de la liquidation unique des régimes alignés sont monopensionnés.

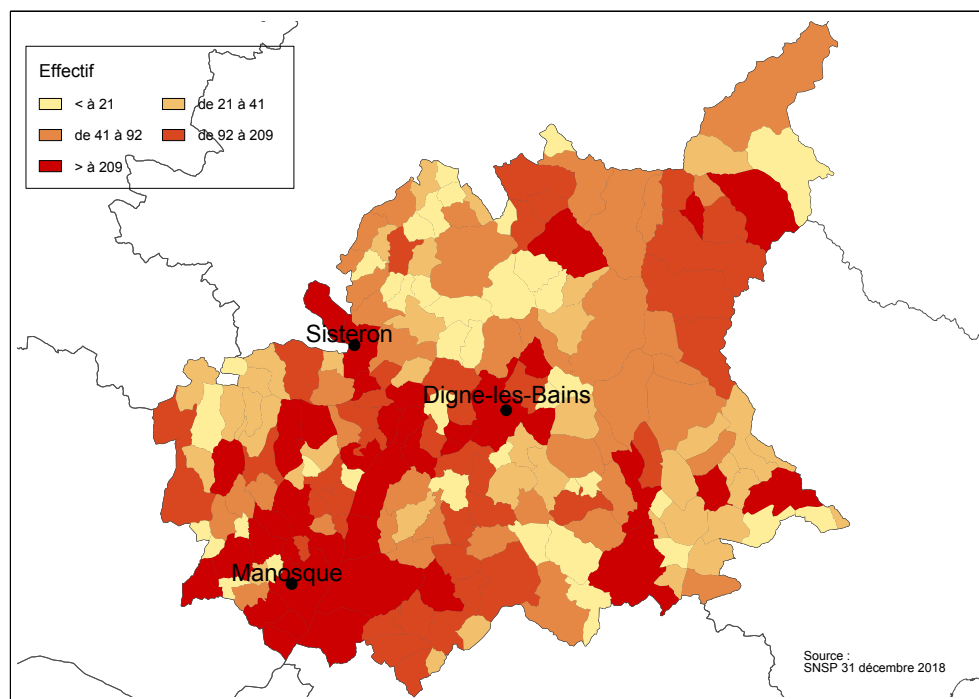
⁴ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation de minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁵ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁶ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Manosque			
Nombre total de retraités	2 219	2 982	5 201
Retraités percevant un droit direct seul	2 148	2 040	4 188
Retraités percevant un droit dérivé seul	7	187	194
Retraités percevant les deux à la fois	64	755	819
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	6,1%	4,4%	5,1%
Digne-les-Bains			
Nombre total de retraités	1 689	2 290	3 979
Retraités percevant un droit direct seul	1 648	1 629	3 277
Retraités percevant un droit dérivé seul	4	104	108
Retraités percevant les deux à la fois	37	557	594
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	9,5%	5,3%	7,1%
Sisteron			
Nombre total de retraités	838	1 084	1 922
Retraités percevant un droit direct seul	809	714	1 523
Retraités percevant un droit dérivé seul	2	75	77
Retraités percevant les deux à la fois	27	295	322
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,8%	6,1%	5,1%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

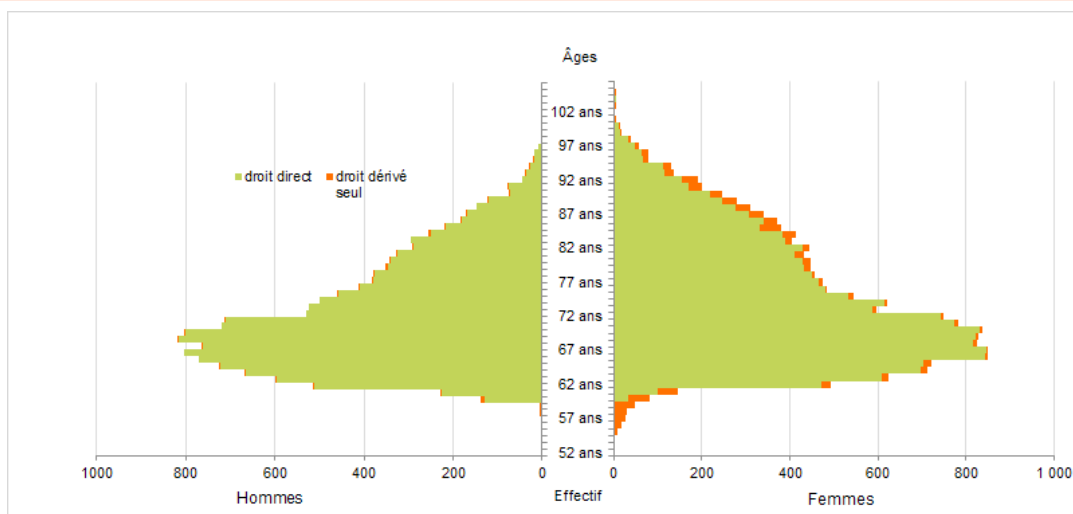


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	815	1 165	1 980
Droits directs (retraites personnelles)	769	878	1 647
Droits dérivés (retraites de réversion)	46	287	333
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	57	74	131
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	240	82	322
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,3 ans	63,1 ans	62,7 ans
Droits dérivés	75,1 ans	75,0 ans	75,0 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés ⁽³⁾	42,8%	39,9%	41,2%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	14 464	17 295	31 759
Retraités percevant un droit direct seul	14 030	12 656	26 686
Retraités percevant un droit dérivé seul	69	873	942
Retraités percevant les deux à la fois	365	3 766	4 131
Minimum vieillesse ⁽⁴⁾	3,0%	3,2%	3,1%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	2 347	746	3 093
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,1 ans	74,9 ans	74,1 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁵⁾	695 €	570 €	627 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁶⁾	1 135 €	967 €	1 058 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	24,0%	53,2%	39,6%

Pyramide des âges des résidents



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

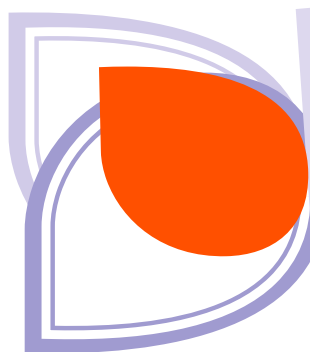
² Dénombrement des allocations de minimum vieillesse.

³ Les retraités n'ayant relevé que de régimes alignés (RG, MSA, SSI) et dont la pension est liquidée par le RG dans le cadre de la liquidation unique des régimes alignés sont monopensionnés.

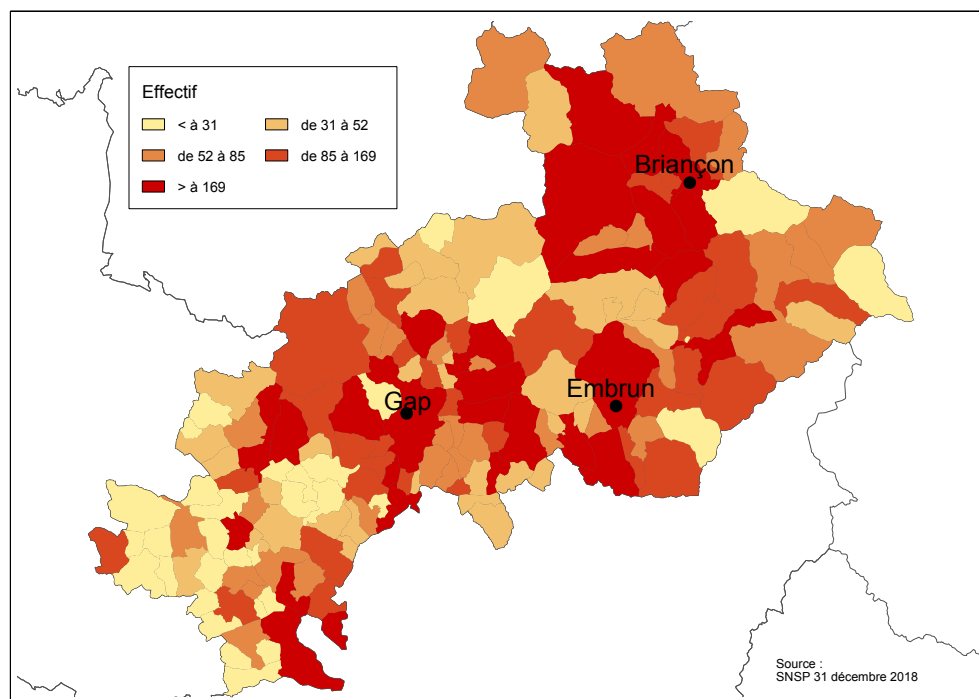
⁴ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation de minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁵ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁶ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



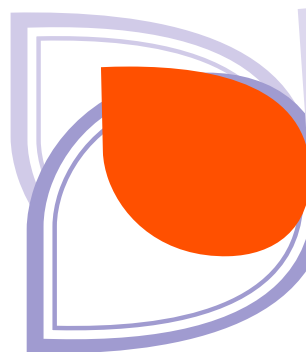
Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Gap			
Nombre total de retraités	3 875	5 298	9 173
Retraités percevant un droit direct seul	3 789	3 879	7 668
Retraités percevant un droit dérivé seul	8	256	264
Retraités percevant les deux à la fois	78	1 163	1 241
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	4,6%	4,1%	4,3%
Briançon			
Nombre total de retraités	1 027	1 322	2 349
Retraités percevant un droit direct seul	1 003	978	1 981
Retraités percevant un droit dérivé seul	2	47	49
Retraités percevant les deux à la fois	22	297	319
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	2,9%	4,5%	3,8%
Embrun			
Nombre total de retraités	816	984	1 800
Retraités percevant un droit direct seul	779	698	1 477
Retraités percevant un droit dérivé seul	1	48	49
Retraités percevant les deux à la fois	36	238	274
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,9%	3,0%	3,4%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

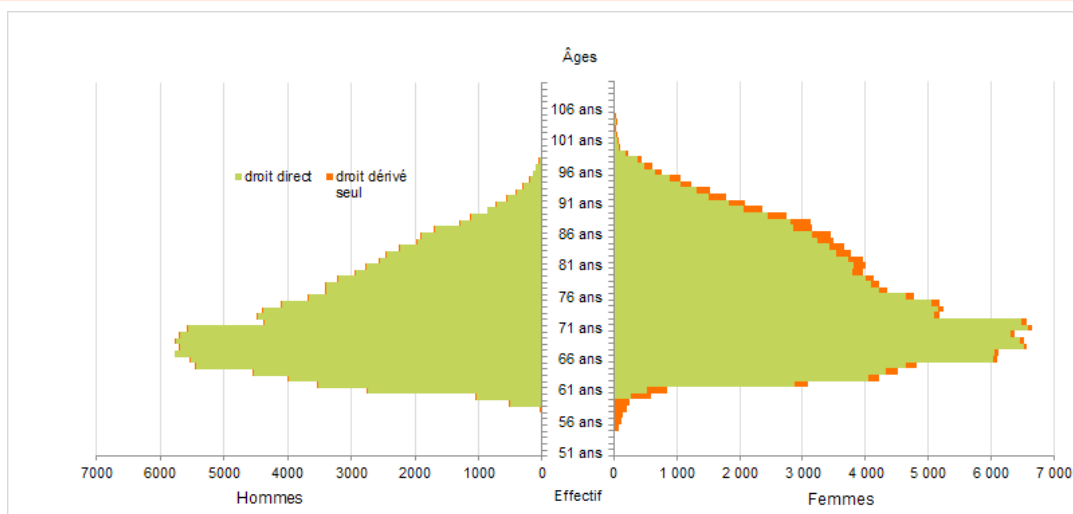


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	5 632	8 902	14 534
Droits directs (retraites personnelles)	5 314	6 550	11 864
Droits dérivés (retraites de réversion)	318	2 352	2 670
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	671	653	1 324
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 047	531	1 578
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	63,2 ans	63,6 ans	63,4 ans
Droits dérivés	76,1 ans	74,8 ans	74,9 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés ⁽³⁾	43,8%	35,5%	39,2%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	111 198	144 600	255 798
Retraités percevant un droit direct seul	108 299	103 886	212 185
Retraités percevant un droit dérivé seul	283	7 794	8 077
Retraités percevant les deux à la fois	2 616	32 920	35 536
Minimum vieillesse ⁽⁴⁾	7,5%	4,8%	6,0%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	10 942	4 327	15 269
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	74,3 ans	76,1 ans	75,3 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁵⁾	775 €	633 €	695 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁶⁾	1 166 €	1 031 €	1 100 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	22,5%	44,5%	34,7%

Pyramide des âges des résidents



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

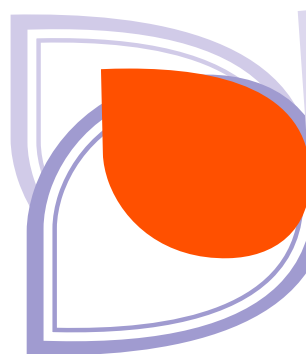
² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

³ Les retraités n'ayant relevé que de régimes alignés (RG, MSA, SSI) et dont la pension est liquidée par le RG dans le cadre de la liquidation unique des régimes alignés sont monopensionnés.

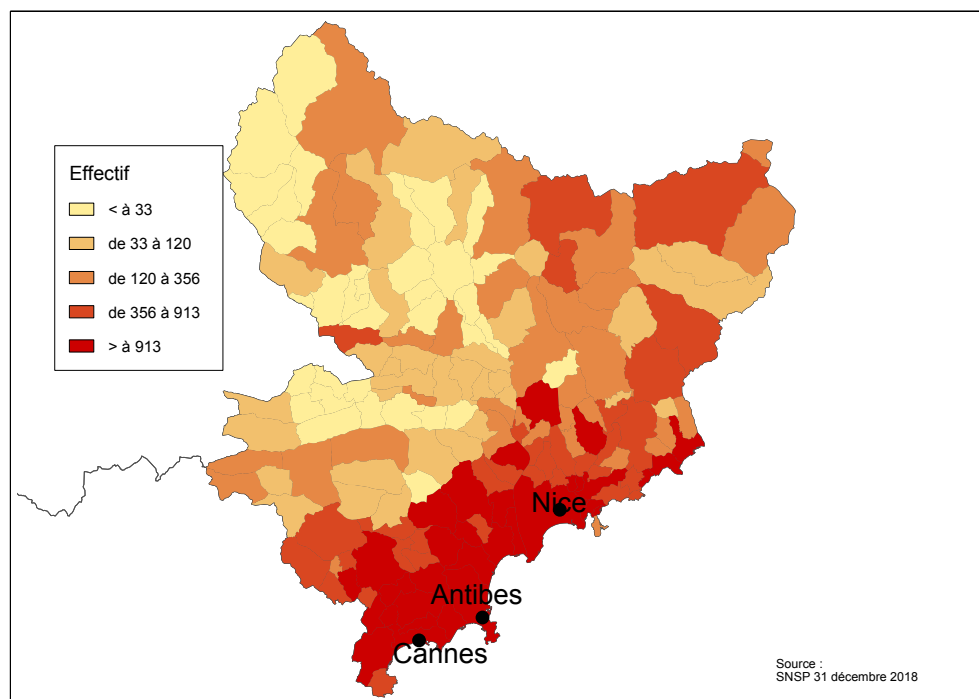
⁴ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁵ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁶ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Nice			
Nombre total de retraités	33 742	46 312	80 054
Retraités percevant un droit direct seul	32 816	33 009	65 825
Retraités percevant un droit dérivé seul	81	2 424	2 505
Retraités percevant les deux à la fois	845	10 879	11 724
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	12,8%	6,4%	9,1%
Cannes			
Nombre total de retraités	8 824	12 750	21 574
Retraités percevant un droit direct seul	8 580	8 835	17 415
Retraités percevant un droit dérivé seul	23	719	742
Retraités percevant les deux à la fois	221	3 196	3 417
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	6,9%	6,1%	6,4%
Antibes			
Nombre total de retraités	8 306	11 298	19 604
Retraités percevant un droit direct seul	8 091	8 167	16 258
Retraités percevant un droit dérivé seul	24	598	622
Retraités percevant les deux à la fois	191	2 533	2 724
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	4,9%	4,0%	4,4%

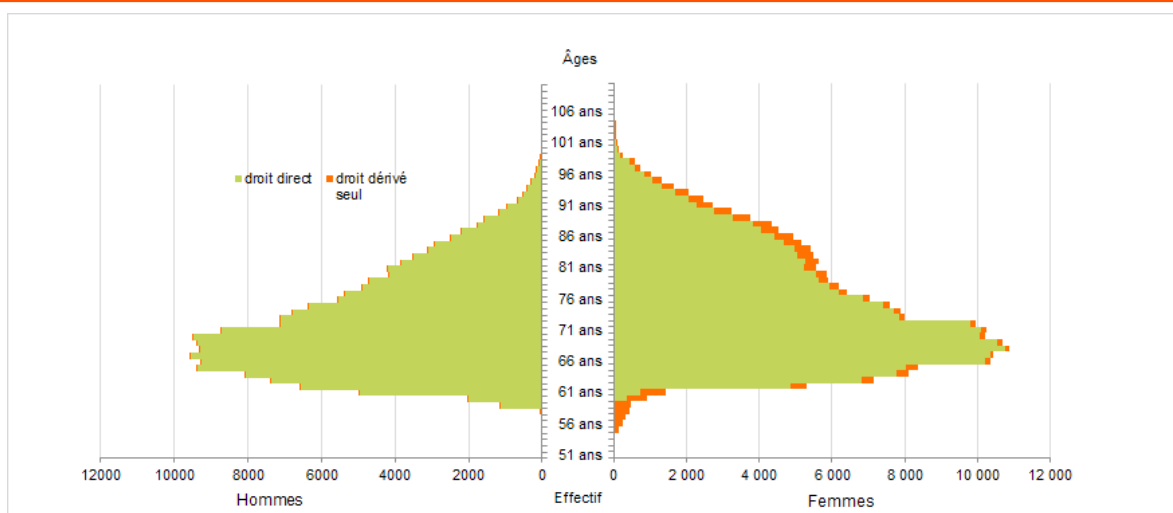
¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	9 847	15 015	24 862
Droits directs (retraites personnelles)	9 347	11 223	20 570
Droits dérivés (retraites de réversion)	500	3 792	4 292
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	1 043	1 252	2 295
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	2 173	744	2 917
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,8 ans	63,5 ans	63,2 ans
Droits dérivés	75,4 ans	73,7 ans	73,9 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés ⁽³⁾	33,2%	28,9%	30,9%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	177 322	221 886	399 208
Retraités percevant un droit direct seul	172 896	154 635	327 531
Retraités percevant un droit dérivé seul	468	14 124	14 592
Retraités percevant les deux à la fois	3 958	53 127	57 085
Minimum vieillesse ⁽⁴⁾	7,2%	5,9%	6,5%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	19 601	5 664	25 265
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,6 ans	75,3 ans	74,6 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁵⁾	842 €	629 €	723 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁶⁾	1 169 €	1 022 €	1 108 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	20,3%	50,2%	36,4%

Pyramide des âges des résidents



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations de minimum vieillesse.

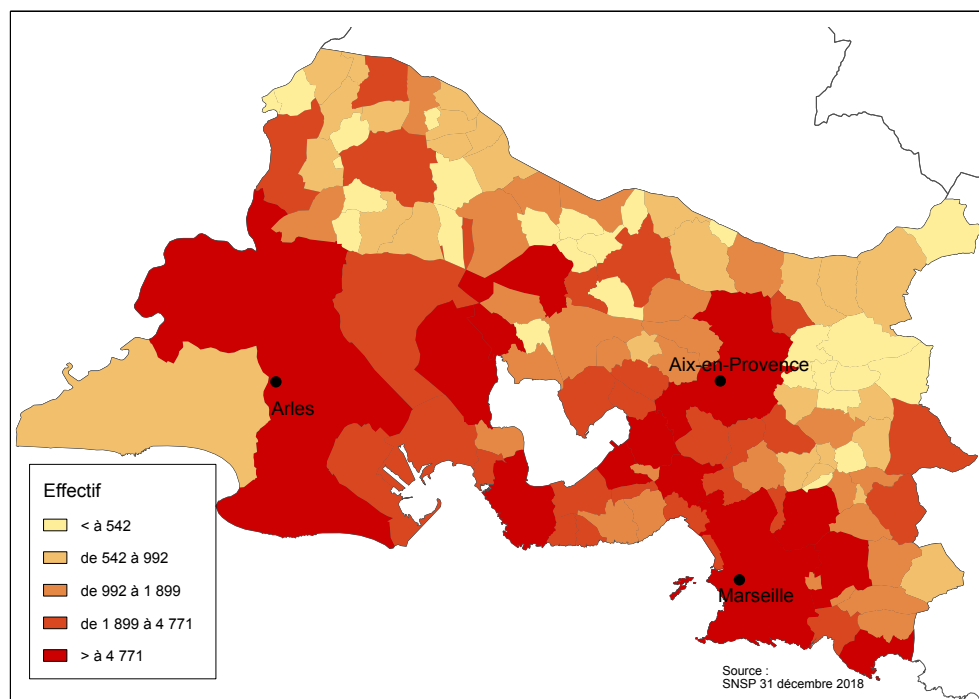
³ Les retraités n'ayant relevé que de régimes alignés (RG, MSA, SSI) et dont la pension est liquidée par le RG dans le cadre de la liquidation unique des régimes alignés sont monopensionnés.

⁴ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁵ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁶ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.

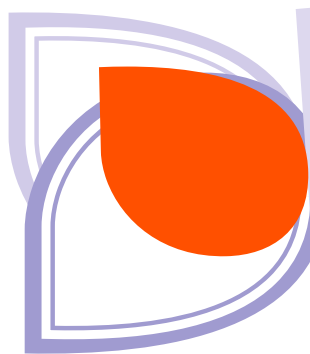
Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Marseille			
Nombre total de retraités	58 270	79 083	137 353
Retraités percevant un droit direct seul	56 678	55 498	112 176
Retraités percevant un droit dérivé seul	146	4 593	4 739
Retraités percevant les deux à la fois	1 446	18 992	20 438
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	11,2%	8,0%	9,4%
Aix-en-Provence			
Nombre total de retraités	10 947	14 725	25 672
Retraités percevant un droit direct seul	10 751	10 882	21 633
Retraités percevant un droit dérivé seul	23	863	886
Retraités percevant les deux à la fois	173	2 980	3 153
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	6,9%	4,7%	5,7%
Arles			
Nombre total de retraités	5 022	6 354	11 376
Retraités percevant un droit direct seul	4 887	4 337	9 224
Retraités percevant un droit dérivé seul	16	496	512
Retraités percevant les deux à la fois	119	1 521	1 640
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	6,8%	6,5%	6,6%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

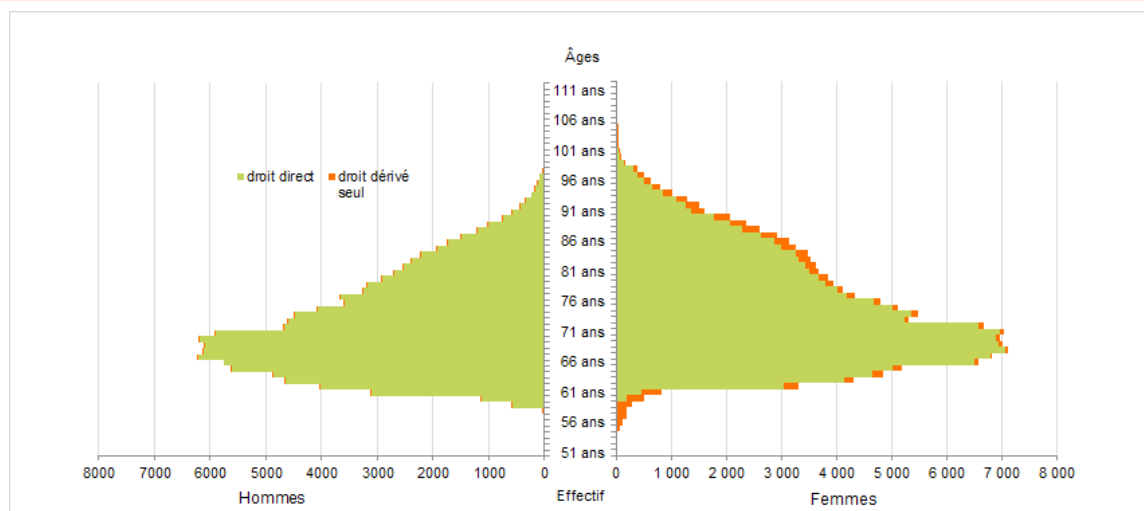


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	5 744	9 258	15 002
Droits directs (retraites personnelles)	5 406	6 821	12 227
Droits dérivés (retraites de réversion)	338	2 437	2 775
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	515	551	1 066
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 189	448	1 637
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,8 ans	63,5 ans	63,2 ans
Droits dérivés	74,4 ans	73,7 ans	73,8 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés ⁽³⁾	43,8%	32,1%	37,3%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	114 904	143 844	258 748
Retraités percevant un droit direct seul	112 147	104 441	216 588
Retraités percevant un droit dérivé seul	320	7 865	8 185
Retraités percevant les deux à la fois	2 437	31 538	33 975
Minimum vieillesse ⁽⁴⁾	5,3%	4,4%	4,8%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	12 798	4 162	16 960
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,9 ans	75,3 ans	74,7 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁵⁾	740 €	596 €	660 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁶⁾	1 165 €	1 018 €	1 098 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	22,0%	47,8%	36,0%

Pyramide des âges des résidents



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

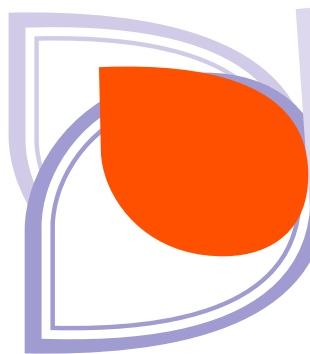
² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

³ Les retraités n'ayant relevé que de régimes alignés (RG, MSA, SSI) et dont la pension est liquidée par le RG dans le cadre de la liquidation unique des régimes alignés sont monopensionnés.

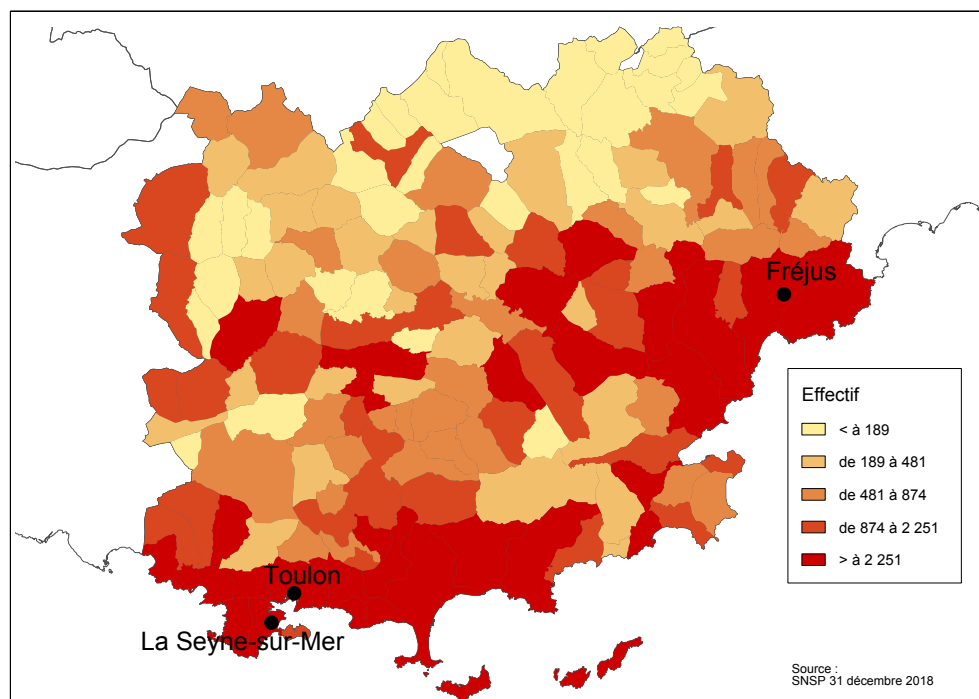
⁴ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁵ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁶ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Toulon			
Nombre total de retraités	14 311	20 370	34 681
Retraités percevant un droit direct seul	13 954	14 317	28 271
Retraités percevant un droit dérivé seul	41	1 372	1 413
Retraités percevant les deux à la fois	316	4 681	4 997
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	12,2%	7,9%	9,6%
Seyne-sur-Mer (La)			
Nombre total de retraités	6 666	8 640	15 306
Retraités percevant un droit direct seul	6 493	5 966	12 459
Retraités percevant un droit dérivé seul	13	549	562
Retraités percevant les deux à la fois	160	2 125	2 285
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	7,1%	6,0%	6,5%
Fréjus			
Nombre total de retraités	6 575	8 411	14 986
Retraités percevant un droit direct seul	6 396	5 988	12 384
Retraités percevant un droit dérivé seul	21	396	417
Retraités percevant les deux à la fois	158	2 027	2 185
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	6,3%	3,8%	4,9%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

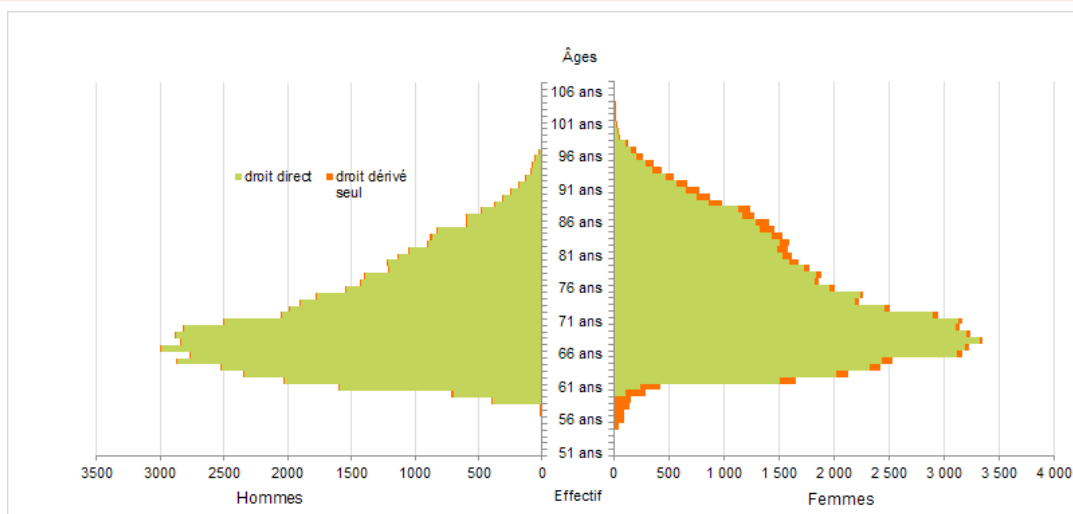


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	2 798	4 417	7 215
Droits directs (retraites personnelles)	2 627	3 215	5 842
Droits dérivés (retraites de réversion)	171	1 202	1 373
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	295	315	610
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	732	227	959
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,6 ans	63,4 ans	63,0 ans
Droits dérivés	74,8 ans	73,8 ans	73,9 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés ⁽³⁾	37,2%	34,4%	35,7%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	51 855	65 571	117 426
Retraités percevant un droit direct seul	50 151	46 170	96 321
Retraités percevant un droit dérivé seul	302	3 697	3 999
Retraités percevant les deux à la fois	1 402	15 704	17 106
Minimum vieillesse ⁽⁴⁾	5,4%	4,5%	4,9%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	7 408	2 004	9 412
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,2 ans	75,0 ans	74,2 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁵⁾	764 €	581 €	662 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁶⁾	1 156 €	990 €	1 085 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	22,4%	54,2%	39,7%

Pyramide des âges des résidents



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

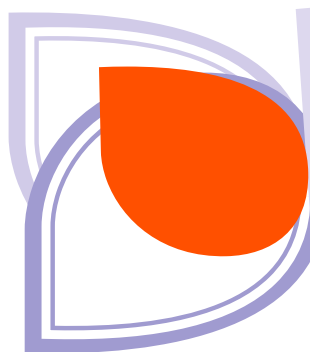
² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

³ Les retraités n'ayant relevé que de régimes alignés (RG, MSA, SSI) et dont la pension est liquidée par le RG dans le cadre de la liquidation unique des régimes alignés sont monopensionnés.

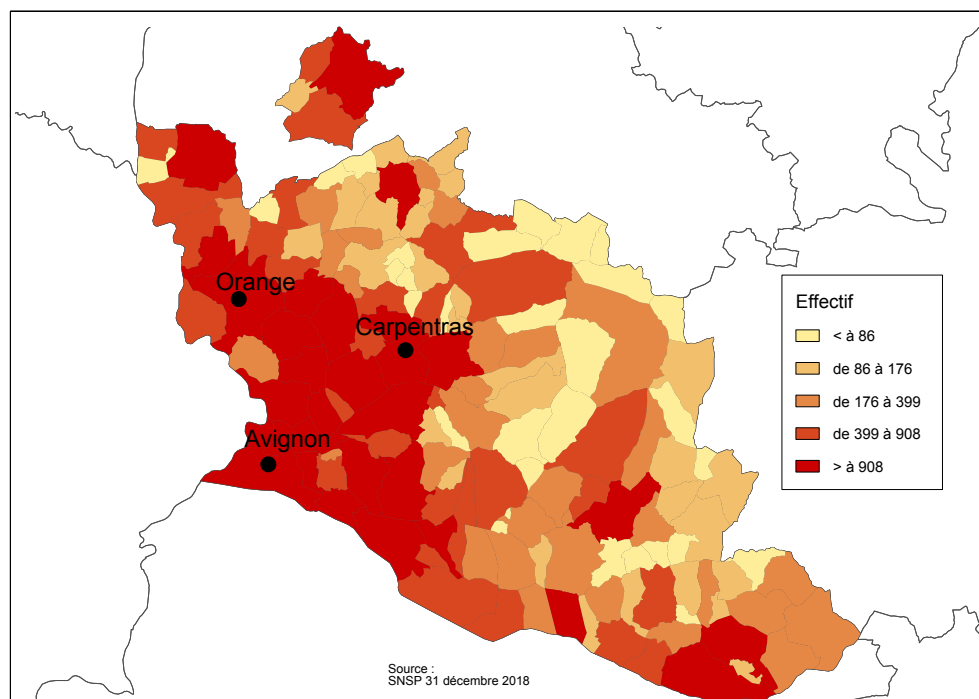
⁴ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁵ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁶ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Avignon			
Nombre total de retraités	7 019	9 908	16 927
Retraités percevant un droit direct seul	6 781	6 900	13 681
Retraités percevant un droit dérivé seul	31	583	614
Retraités percevant les deux à la fois	207	2 425	2 632
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	12,9%	8,3%	10,2%
Orange			
Nombre total de retraités	2 624	3 518	6 142
Retraités percevant un droit direct seul	2 535	2 347	4 882
Retraités percevant un droit dérivé seul	19	214	233
Retraités percevant les deux à la fois	70	957	1 027
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	6,1%	6,0%	6,0%
Carpentras			
Nombre total de retraités	2 595	3 396	5 991
Retraités percevant un droit direct seul	2 503	2 314	4 817
Retraités percevant un droit dérivé seul	12	189	201
Retraités percevant les deux à la fois	80	893	973
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	9,9%	6,8%	8,1%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.